

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article450>



Accompagnement éducatif : nous avons beaucoup à perdre !

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - Congrès de Perpignan - Contributions -



Publication date: mardi 24 février 2009

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Les personnels de l'EN qui acceptent de participer à l'accompagnement éducatif (AE) sont motivés par d'excellentes raisons (personnelles, pécuniaires, professionnelles...). Mais cela suffit-il à justifier le dispositif et donc ses dérives ? En participant à l'AE, nous pouvons déclencher des dommages collatéraux lourds de conséquences :

- ▶ les activités périscolaires se développent, au sein du collège, avec des intervenants qui sont souvent les mêmes que ceux qui prennent en charge les cours. Il s'ensuit un brouillage des repères pour les élèves et une dénaturation des missions des enseignants : l'Ecole perd son sens.
- ▶ D'autres personnels que les enseignants peuvent encadrer les élèves après la classe : des emplois doivent être créés. Le Snes ne peut à la fois porter le mandat de la création d'un SP d'accompagnement à la scolarité et accompagner l'AE.
- ▶ L'AE donne lieu à une débauche de moyens quand les DHG, pour les enseignements, ne cessent de diminuer : le périscolaire existe au détriment du scolaire.
- ▶ L'AE relève du prétendu volontariat des personnels et des élèves ; il se met en place dans la plus grande diversité, sans cadrage national. Pas de programmes ni d'horaires nationaux, mais au contraire, un renforcement des inégalités scolaires et sociales.
- ▶ Développer l'aide aux élèves après la classe laisse penser que c'est la forme privilégiée pour aider les élèves : comment dans ce cas espère-t-on obtenir un renforcement de l'ATP, des dédoublements, un travail en petits groupes ?
- ▶ Les enseignants interviennent en plus de leur service hebdomadaire, ils font donc la démonstration qu'on peut « travailler plus » : que deviennent, alors, nos revendications en terme de réduction du temps de travail, et même, de maintien de notre quotité de service ?
- ▶ En acceptant l'AE, des heures supplémentaires, les syndicats font le jeu du ministre qui prétend, ainsi, améliorer le pouvoir d'achat ; la bataille syndicale pour une hausse des salaires et une véritable revalorisation n'est alors plus pertinente...

L'AE correspond, nous dit-on, à une demande sociale, et l'école se doit d'y répondre. Mais doit-elle le faire à n'importe quel prix ? Quelles sont les missions de l'Ecole ? Il faudrait se poser sérieusement la question et ne pas foncer tête baissée, sous le poids de pressions et de culpabilisation.

Nous avons beaucoup à perdre : il faut résolument qu'en l'état actuel des choses, nous refusions l'AE.

Véronique PONVERT, Ecole émancipée